



EPTB

Établissement Public Territorial
de Bassin du Vidourle

**LISTE DES DELIBERATIONS
EXAMINEES PAR LES MEMBRES DU
COMITE SYNDICAL
ARTICLE L.2121-25 DU CGCT**

Séance du 29 février 2024

Le jeudi 29 février 2024 à 9 heures, les membres du comité syndical de l'EPTB Vidourle se sont réunis, sous la présidence de séance ordinaire de Pierre Martinez, à la salle du conseil municipal de la mairie de Quissac, les membres ont été convoqués par mail envoyé le jeudi 22 février 2024

Numéro	Intitulé	Vote
2024-01-01	Modification du statut de l'intercommunalité du pays de Lunel	Adopté à l'unanimité
2024-01-02	Approbation du procès-verbal du comité syndical du 14 décembre 2023	Adopté à l'unanimité
2024-01-03	Décision du Président	Adopté à l'unanimité
2024-01-04	Débat d'Orientaion Budgétaire	Adopté à l'unanimité
2023-01-05	Amortissements des biens	Adopté à l'unanimité
2024-01-06	Sensibilisation des scolaires demande de subvention	Adopté à l'unanimité
2024-01-07	Réalisation d'un audit d'efficacité énergétique sur les bâtiments de l'EPTB Vidourle	Adopté à l'unanimité
2024-01-08	Maitrise d'œuvre travaux de ressuyage de la basse plaine rive droite	Adopté à l'unanimité
2024-01-09	Etude pour la mise en œuvre des aménagements proposés sur Sommières	Adopté à l'unanimité
2024-01-10	Maitrise d'œuvre travaux de confortement basse vallée	Adopté à l'unanimité
2024-01-11	Acquisition foncière - D2rg - AM 142 et 143 - GLM -	Adopté à l'unanimité
2024-01-12	Demande de subvention fond vert pour l'entretien des digues	Adopté à l'unanimité
2024-01-13	Demande d'aide maitrise d'œuvre continuité biologique moyenne vallée	Adopté à l'unanimité